

PRESERVER SA SANTE AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



FORMATION

PRESERVER SA SANTE AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN

(Durée : 3 jours (21 heures))

Public

Salariés du secteur ayant pour mission d'aider à la mobilité des personnes en perte d'autonomie

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque professionnel

Contenu

Cerner les risques professionnels

- Définition de la prévention
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Les enjeux de la prévention
- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage

Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé

- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution

- La notion de situation de travail
- Description des sollicitations du corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- L'élaboration et la communication des pistes de solution

Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



- Appliquer ces principes à la mobilisation des personnes à mobilité réduite : de la stimulation aux aides techniques adaptées

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 21 heures réparties en 3 jours consécutifs ou non consécutifs (2j + 1j).

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert en prévention dans ce secteur d'activité

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

PROGRAMME DE FORMATION
PRESERVER SA SANTE AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Cerner les risques professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la prévention • Présentation des différents acteurs de la prévention • Les enjeux de la prévention • Les notions d'AT/MP • Les notions de danger, de risque et de dommage
13h30 – 17h00	<p>Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les notions de base d'anatomie/physiologie • Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
JOUR 2	
9h00 – 12h30	<p>Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution</p> <ul style="list-style-type: none"> • La notion de situation de travail • Description des sollicitations du corps dans son activité • Les déterminants de cette activité • L'élaboration et la communication des pistes de solution
13h30 – 17h00	<p>Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort • Appliquer ces principes à la mobilisation des personnes à mobilité réduite : de la stimulation aux aides techniques adaptées
JOUR 3	
9h00 – 12h30	<p>Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer ces principes à la mobilisation des personnes à mobilité réduite : de la stimulation aux aides techniques adaptées
13h30 – 17h00	<p>Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer ces principes à la mobilisation des personnes à mobilité réduite : de la stimulation aux aides techniques adaptées <p>Bilan de fin de formation</p>